

## Points de Compétence - Salaires : La misère !

**Points de Compétence** : Cette année encore, l'attribution des points de compétence a suscité son lot d'incompréhension et de colère. Malgré les Négociations Annuelles Obligatoires qui ont tenté de définir des règles plus justes et plus transparentes, la politique d'attribution demeure encore bien souvent opaque et arbitraire.

Rappelons en plus que le taux d'attribution dans notre UGECAM reste scotché à son minimum (20%), pénalisant de fait l'évolution professionnelle des salariés, ce qui représente un manque à gagner par rapport à nos collègues de l'institution qui pour beaucoup bénéficient d'une politique d'attribution de points de compétence beaucoup plus généreuse.

**Mais à l'UGECAM Rhône-Alpes, les salariés sont priés de travailler toujours plus, dans des conditions de plus en plus difficile et de se serrer la ceinture !!!**

Rappelons que tout salarié n'ayant pas obtenu de points de compétence depuis 3 années consécutives est en droit de le contester. N'hésitez pas à contacter vos élus CGT, ou par mail ([cgtugecamra@yahoo.fr](mailto:cgtugecamra@yahoo.fr)) pour avoir des infos sur la procédure de contestation.

**Salaires** : Rien - Zéro !! Lors de la première réunion de négociation sur les salaires qui s'est tenue en novembre, l'employeur n'avait rien à proposer, ce sera rien ou presque rien, car au mieux il nous annonce une marge de manœuvre de 0.2% ! La suivante, initialement prévue le 15 décembre a été reportée au 17 janvier, faute d'arbitrage du ministère. Le gel de nos salaires imposé depuis plusieurs années, avec une valeur du point bloquée depuis 6 ans, et une nouvelle classification enterrée dans les tréfonds de l'UCANSS, ne cessent de paupériser les salariés, qui ont perdu 7% de pouvoir d'achat depuis 2010.

**Aujourd'hui, la CGT n'acceptera pas un énième gel de la valeur du point. C'est à minima ce rattrapage de 7% que nous revendiquons. La CGT ne se contentera pas de quelques miettes, ce n'est pas l'aumône que demande les salariés, mais une rémunération décente.**

**Salariés de la Sécurité Sociale reprenons l'initiative, refusons cette politique d'austérité qui consiste à bloquer les salaires, à supprimer des emplois et à mépriser les salariés !**

\*\*\*\*\*

## Un sous-effectif chronique

À des salaires et augmentations de misère s'ajoute une caractéristique très répandue dans tous les établissements : le sous-effectif. Quel que soit les métiers et les services, les effectifs minimum établis sont devenus les effectifs de fonctionnement et même bien souvent encore en dessous. L'impact sur les conditions de travail est désastreux. La politique de non

remplacement des salariés en arrêt maladie génère et entretient l'absentéisme par un épuisement généralisé.

Bien entendu cette politique pénalise la qualité de la prise en charge des patients et résidents, mais impacte également la santé des salariés. Il serait bien que nos directions se rappellent qu'ils ont l'obligation d'assurer et de préserver la sécurité et la santé des salariés (article L4121-1 du Code du Travail), ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

**Cette politique systématique du sous-effectif est contre-productive, elle nuit au fonctionnement, à l'avenir et au développement de nos établissements.**

Nos directions la justifient par les contraintes budgétaires. Tous les salariés connaissent les difficultés économiques de notre UGECAM, mais tous les salariés savent également qu'elles sont dues en grande partie aux erreurs successives de nos précédentes directions (projets mal maîtrisés – prises de décisions non financées...) qu'ils sont aujourd'hui les seuls à payer !!

\*\*\*\*\*

## Val Rosay : les salariés pour cible !

Depuis quelques mois il règne un drôle de climat sur l'établissement. Les réorganisations en cours depuis plusieurs mois avec notamment le renforcement des services semblent rediscutées ou à minima recalibrées, remettant en question les choix



d'organisation définis précédemment. La direction souhaite en faire porter les conséquences aux salariés en s'attaquant aux temps partiels choisis par exemple, mais aussi en laissant planer des menaces sur les affectations de service ou sur nos droits (notamment en terme de plannings, de roulement et de temps de travail). Les salariés semblent devenus une simple variable d'ajustement qu'elle souhaite manier à sa guise. D'après elle, nous aurions trop d'avantages, ce qui nuirait au rétablissement économique de l'établissement!!! Ben voyons ....

Elle semble oublier tous les efforts et les concessions subis par les salariés durant toutes ces années pour porter le projet Val Rosay :

- Pour la fusion des 4 établissements sur un seul site, les salariés ont dit oui
- Pour la réorientation de l'activité, de la traumatologie à la neurologie, les salariés ont dit oui
- Pour le virage ambulatoire, les salariés ont dit oui
- Pour la réorganisation ASD/ASH, les salariés ont encore dit oui...

**Mais là, ça suffit, si on touche à leurs droits et notamment à l'accord sur le temps de travail, les salariés diront NON! Ils attendent de leur direction qu'elle se démène pour trouver les dotations financières à la hauteur des activités plutôt que de passer son temps à savoir comment elle peut encore et toujours rogner sur le personnel.**

Rappelons juste que depuis l'ouverture du nouvel établissement notre syndicat n'a cessé de proposer, en terme d'organisation, la mise en place d'un pool de remplacement (de salariés en CDI) le plus à même de répondre efficacement aux besoins des services et de réduire la précarité au sein de notre structure. Malheureusement nous n'avons jamais été entendu.

\*\*\*\*\*

## Le Plovier – Tresserve / La Buissonniere : Deux nouvelles directions

**Le Plovier** : Après l'insuffisance des deux dernières directions, l'établissement se trouve aujourd'hui fragilisé aussi bien sur le plan immobilier laissé à l'abandon pendant des années, qu'en terme de projet de d'organisation. La CGT était largement intervenue pour dénoncer les dérives de ces deux périodes. Heureusement le personnel, avec un sens accru des responsabilités, a assuré la prise en charge des résidents malgré toutes les difficultés (manque de matériel et de moyens, ambiance délétère...) et permis le fonctionnement du site. Aujourd'hui tout est à reconstruire, notre syndicat a déjà rencontré la nouvelle Direction pour lui faire part de nos attentes et des urgences : au delà des questions immobilières, le respect des droits des salariés (diminution des temps partiels subis), l'égalité de traitement entre tous et le rétablissement de la confiance. Pour cela il est primordial que les engagements pris soient respectés, notre syndicat y veillera.

**Tresserve - La Buissonnière** : Le nouveau Directeur prendra ses fonctions en janvier. Pour nous l'urgence demeure l'avenir des établissements aussi bien en terme d'implantation géographique (Chambery-Aix) que d'activité, et bien entendu l'assurance de leur maintien au sein de notre UGECAM. Le dialogue social malmené pendant des années, qui commençait juste à être rétabli avec la direction intérimaire, reste une priorité absolue, avec notamment l'écoute et la prise en compte des difficultés des salariés confrontés très souvent à des prises en charge lourdes et complexes.

**Ces nouvelles directions pourront compter sur une CGT constructive mais également vigilante**

\*\*\*\*\*

## EN BREF

\***MAS / Maisonnée : Pile ou Face!** Qui va rejoindre le Val Rosay??? Nous avons débuté l'année 2016 avec La Maisonnée pour la finir avec l'hypothèse de la MAS. A chaque changement de Direction, un nouveau scénario!!! Il devient urgent de définir et finaliser le projet afin que les salariés puissent se projeter dans l'avenir.

\***Val Rosay : nos droits en question - épisode 2** : La procédure sur "la permanence des soins en kinésithérapie" n'étant pas conforme à nos textes conventionnels, notamment au niveau des 3 heures de récupération pour un dimanche ou jour férié travaillé, notre syndicat l'a immédiatement dénoncée. Malgré nos remarques et l'avis de l'inspection du travail que nous avons saisi, la direction du Val Rosay refusait d'en modifier le contenu. Pour faire valoir les droits des salariés, la CGT n'avait d'autres choix que de saisir la justice. Dans un souci d'éviter le conflit et le procès, la Direction Générale a demandé la correction de la procédure afin de la rendre conforme à nos droits.

\***Horaires variables**: Suite à une proposition de la CGT dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires, des horaires variables vont pouvoir se mettre en place dans tous les établissements, pour les salariés dont les exigences du poste le permettent. Sur le Val Rosay, notre syndicat a porté un projet ambitieux, avec des propositions calibrées en fonction des métiers, nous espérons que les horaires variables pourront se déployer progressivement sur le 1er trimestre. Sur ce sujet nous ne pouvons que souligner la qualité du dialogue social.



Le syndicat CGT de l'UGECAM Rhône-Alpes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année



Pour nous contacter : [cgtugecamra@yahoo.fr](mailto:cgtugecamra@yahoo.fr)